

	QUALITE	DOC-QUA-004
	DOCUMENT	Version 1
	Déclaration de Conformité CE	23/07/2019

T'nB PA de la Crau – Rue Nicolas Joseph Cugnot 13300 Salon De Provence France	Téléphone : +33 (0)4 90 42 38 38 Télécopie : +33 (0)4 90 53 42 20 Site Internet : www.t-nb.com
--	--

Identification du produit : <ul style="list-style-type: none"> - Nature : Multimédia - Type : CHARGEUR NOTEBOOK 65W POUR HP / CHARGEUR NOTEBOOK65W POUR ASUS / CHARGEUR NOTEBOOK65W POUR ACER - Référence commerciale : CHNB65HP / CHNB65ASUS / CHNB65ACER - Code article : 3303170097243 / 3303170097229 / 3303170097236 - Autres informations : -
--

<p>Nous T'nB déclarons sous notre entière responsabilité que le produit décrit ci-dessus est en conformité avec les exigences essentielles et autres obligations fondamentales qui relèvent des directives 2014/30/UE (CEM), 2014/35/UE (LVD) et 2011/65/UE (RoHS) :</p> <p>EN 60950-1 : 2006 + A11 : 2009 +A1 : 2010 +A12 : 2011 Matériels de traitement de l'information - Sécurité - Partie 1 : exigences générales</p> <p>EN 55022 : 2010 Appareils de traitement de l'information - Caractéristiques des perturbations radioélectriques - Limites et méthodes de mesure.</p> <p>EN 55024 : 2010 Appareils de traitement de l'information - Caractéristiques d'immunité - Limites et méthodes de mesure</p> <p>EN 61000-3-2 : 2006 +A1 : 2009 +A2 : 2009 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils inférieur ou égal à 16 A par phase).</p> <p>EN 61000-3-3 : 2008 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension pour les matériels ayant un courant assigné inférieur ou égal à 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel</p>
--

Informations complémentaires : <ul style="list-style-type: none"> Organisme notifié consulté : - Numéro d'identification : - Procédures suivies (annexes) : -
--

Le 11 septembre 2019 à Salon de Provence,
Par **LANGLET Alexia – Responsable Qualité**

